

Recyclage des batteries : la Commission met en consultation les règles de calcul



© DORA - stock.adobe.com

Le 20 septembre, la Commission européenne a ouvert une consultation sur le projet de règlement qui fixe la méthode de calcul et de vérification de l'efficacité des processus de recyclage des batteries et de récupération des matériaux. Cet acte

délégué, préparé en application du nouveau règlement Batteries, vise à garantir des conditions de concurrence équitables entre les recycleurs et à fournir une base juridique commune pour mesurer le respect des exigences européennes, explique Bruxelles. La consultation (1) est ouverte jusqu'au 18 octobre. L'exécutif européen veut adopter ce règlement délégué d'ici à la fin de l'année.

Le projet (2) définit les éléments clés du calcul du taux de recyclage, pour les différents types de batteries. En particulier, il précise quelle matière est considérée comme recyclée (métaux et plastiques, en particulier) et quelle est la matière entrante prise en compte (les batteries à proprement parler, ainsi que les casiers, les câbles et les autres équipements qui les accompagnent). Pour le calcul du recyclage du cobalt, du cuivre, du lithium et du nickel, le calcul se base sur la masse de matière active issues des cathodes et anodes.

Le texte mis en consultation propose aussi les règles de transmission des données aux autorités des États membres.

Article publié le 23 septembre 2024

[1. Accéder à la consultation](#)

https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/14265-Calculating-and-verification-methodology-of-rates-for-recycling-efficiency-and-recovery-of-materials-of-waste-batteries_fr2. Télécharger le projet de la Commission <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-44755-projet-reglement-calcul-recyclage-batterie.pdf>



Philippe Collet, journaliste
Chef de rubrique déchets / économie circulaire

Actu-Environnement

© 2003 - 2024 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).